

2019-2021, un climat vélo savoyard contrasté avec toujours des attentes importantes

La publication du 3ème baromètre des villes cyclables ce 10 février, met à l'honneur 11 communes de Savoie (contre 8 en 2019). Le baromètre mesure le ressenti des usagers en termes de déplacements à vélo et des services qui y sont associés (stationnements, magasins, ateliers...). Participer à cette enquête est avant tout, une démarche citoyenne pour contribuer à la politique cyclable des collectivités. Ainsi, la majorité des demandes pointe des objectifs consensuels de sécurité et d'efficacité du déplacement cyclable. L'association Roue Libre demande un changement de braquet par la réalisation d'aménagements sécurisés pour les cyclistes et un apaisement de la circulation automobile dans l'ensemble des communes de Savoie.

Résultats du baromètre 2021

La FUB (Fédération des usagers de la Bicyclette) dont Roue Libre est membre, organise tous les 2 ans une enquête auprès des usagers du vélo pour mesurer leur niveau de satisfaction et leurs attentes : le baromètre des villes cyclables. Il s'agit de la plus grande enquête cycliste en France et en Europe. Cette troisième édition a recueilli 277 000 réponses (185 000 réponses en 2019).

Les résultats de l'enquête 2021 ont été rendus publics le 10 février 2022 lors d'une cérémonie de remise des prix à Tours.

Sur l'ensemble du territoire de la Savoie, de nombreuses personnes ont pu exprimer leurs ressentis sur la pratique du vélo et 11 villes ont pu être classées :

> 4 communes prennent l'aspiration :

- **Aix les Bains** passe ainsi de la catégorie D à la catégorie C, soit un climat vélo plutôt favorable, avec une note en hausse de 8 %. Elle se hisse à la 10ème place de sa catégorie
- **La Ravoire** progresse de la catégorie E plutôt défavorable au vélo à la catégorie D moyennement favorable avec une note en hausse de 10 %
- Comme La Ravoire, **Challes les Eaux** atteint la catégorie D moyennement favorable au vélo avec une note en hausse de 13 %
- Enfin **Gilly sur Isère** progresse dans la catégorie E avec une note en hausse de 8%

> 3 communes d'envergure moulinent :

- **Chambéry** (catégorie C, + 2 %)
- **La Motte Servolex** (catégorie C, - 3 %)
- **Albertville** (catégorie D, + 2 %)

> **Cognin** freine, perd 14 % sur sa note et descend en Catégorie E, soit un climat vélo plutôt défavorable.

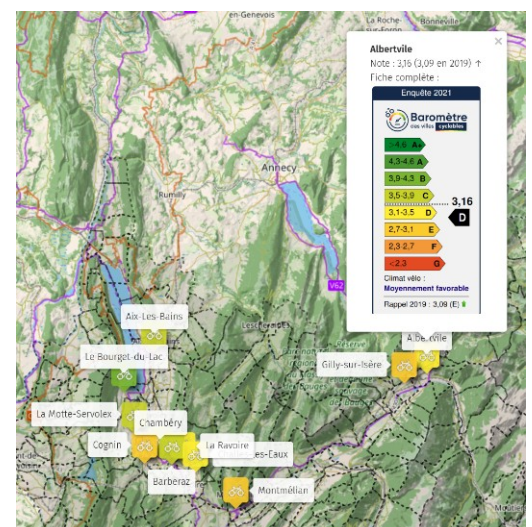
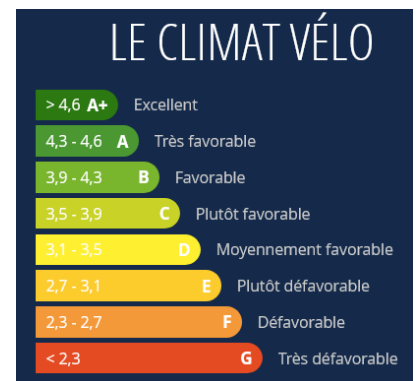
> 3 communes font leur entrée dans le classement 2021 :

- **Le Bourget du Lac** (catégorie B)
- **Barberaz** (catégorie C).
- et **Montmélian** (catégorie E)

Les résultats complets, les notes, les classements commune par commune sont consultables sur la carte Roue Libre https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/barometre-des-villes-cyclables-2021-en-savoie_713747

et sur le site de la FUB <https://barometre.parlons-velo.fr/2021/>

Dans 10 communes de Savoie sur les 11 qualifiées dans ce baromètre, le premier critère défini par les utilisateurs pour améliorer la pratique du vélo est la réalisation d' "un réseau cyclable complet et sans coupure". Cette attente est renforcée par la demande d' "itinéraires vélos rapides et directs". Pour Albertville la demande d'itinéraires de qualité arrive en 2ème position juste derrière le besoin d' "entretien des aménagements cyclables".

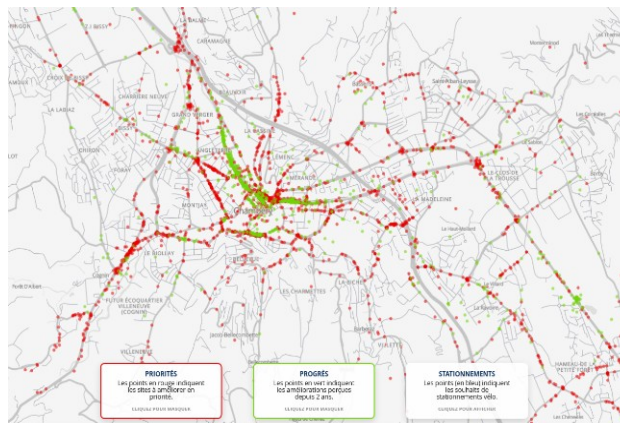


Carte des priorités, progrès et stationnements

Les participants au baromètre ont également pu relever les points noirs, les points d'amélioration et les besoins en arceaux vélo. Ainsi plus d'un million de points ont été recensés en France :

<https://barometre.parlons-velo.fr/2021/carte/>

Courant mars, l'association Roue Libre procédera à une analyse de ces données afin de les valoriser et de permettre aux collectivités de bénéficier de son expertise.



Roue Libre. 30 ans de soutien aux déplacements à vélo

« C'est quoi une ville cyclable ?

C'est quand les enfants vont à l'école à vélo, avec les parents, puis tout seuls »

Créé en 1992, Roue Libre fêtera ses 30 ans les 11 et 12 juin prochain. En 2022, comme depuis 30 ans, elle poursuit son rôle de promotion du vélo et d'interpellation des communes, intercommunalités et département afin de permettre à toutes et tous et à tout âge de pouvoir circuler à vélo sur tout le territoire de la Savoie.

Pour continuer à encourager la pratique du vélo et répondre aux attentes exprimées par les habitants dans le baromètre, l'association Roue libre demande la réalisation de nouveaux aménagements cyclables sécurisés larges et continus et un apaisement de la circulation automobile dans l'ensemble des communes de Savoie.

Après un appel en janvier à l'ensemble des 257 communes de Savoie à passer Ville 30, Roue Libre organise, avec de nombreuses organisations partenaires :

Samedi 26 mars
une Véloration pour la création de nouvelles pistes cyclables
larges, continues et sécurisées
Acte 1 : Cognin - Chambéry

Premiers signataires : ADTC Savoie, AQCV centre social, L'Amicale Cyclo de l'Arclusaz, Amis de la Terre en Savoie, Attac Savoie, Café des Bonnes Nouvelles, CIE (Association Conscience & Impact Écologique), J'aime Boc'oh, Cyclo club Le guidon du Bourget, Roue Libre, Club cyclo Myans Roule tranquille, VELO à vélo, Yaka vélo...

L'association Roue Libre

Créée en 1992, l'association Roue Libre a pour vocation de promouvoir le déplacement à vélo qu'il soit urbain, de loisir, sportif ou touristique en Savoie.

Composée de 700 adhérents, 120 bénévoles, elle est présente aujourd'hui sur quatre agglomérations : Grand Chambéry, Combe de Savoie, Grand Lac, Arlysère.

Elle est membre de la Fédération Française des Usagers de Bicyclette (FUB) qui regroupe 469 associations locales ainsi que du réseau l'Heureux Cyclage qui rassemble plus de 250 ateliers vélos participatifs en France.

<https://rouelibre.net/>

Analyse détaillée

En 2021, les catégories de communes primées à cette 3e édition ont évolué pour intégrer les caractéristiques socio-spatiales, et les villes savoyardes sont classées dans les 3 catégories suivantes : villes moyennes, communes des banlieue et petites villes

1 Catégorie Villes moyennes

Regroupe les communes entre 15 000 et 100 000 habitant·es

Aix les bains (153 réponses)

Note C avec 3,59 points sur 6 (10ème de sa catégorie)

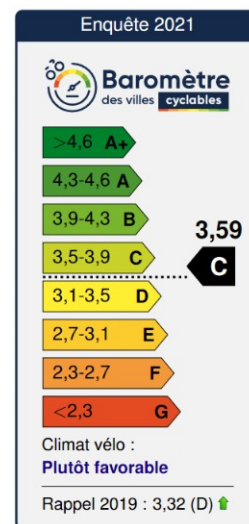
5,10 réponses pour 1000 habitants

Points forts relevés par cette enquête. On trouve l'offre de location de vélos (Service Vélodéa), la présence d'ateliers de réparation (comme l'atelier participatif Vélobricolade gérée par notre association Roue libre) et de magasins cycles et la présence de doubles sens cyclables.

Points à améliorer exprimés par les usagers vélo à Aix les bains sont la sécurité à vélo pour les enfants et les personnes âgées, la traversée des carrefours, le manque d'itinéraire alternatif vélo lors de travaux, la circulation motorisée gênante tant en volume qu'en vitesse ainsi que les stationnements gênants sur les itinéraires cyclables.

40% des répondants estiment que la situation pour les vélos s'est un peu améliorée et 47% qu'elle est restée identique entre 2019 et 2021.

Les critères désignés comme les plus importants pour améliorer la pratique du vélo sont un réseau cyclable complet et sans coupure (53%), des itinéraires vélos rapides et directs (43%) et une modération de la vitesse des véhicules en ville (41%).



Albertville (108 réponses)

Note D avec 3,16 points sur 6

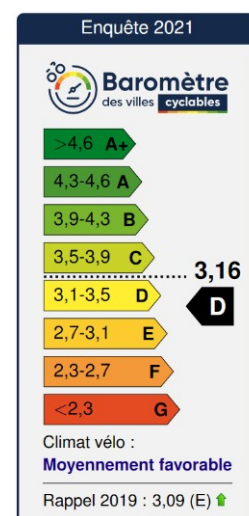
5,62 réponses pour 1000 habitants

Points forts : La présence d'ateliers de réparation (comme l'atelier participatif Vélobricolade gérée par notre association Roue libre) et de magasins cycles, le faible nombre de conflits entre cyclistes et piétons, la présence de doubles sens cyclables et le stationnement vélo.

Points à améliorer : La sécurité à vélo pour les enfants et les personnes âgées, la traversée des carrefours, le manque d'itinéraire alternatif vélo lors de travaux, la sécurité sur les grands axes et l'entretien des itinéraires vélo.

22% des répondants estiment que la situation pour les vélos s'est un peu améliorée et 60% qu'elle est restée identique entre 2019 et 2021.

Les critères désignés comme les plus importants pour améliorer la pratique du vélo : L'entretien de pistes et bandes cyclables (65%), un réseau cyclable complet et sans coupure (59%) et des stationnements adaptés et sécurisés (38%).



Chambéry (814 réponses)

Note C (3,83 points sur 6, 3ème de sa catégorie)(2019 : 3,76, 2ème)

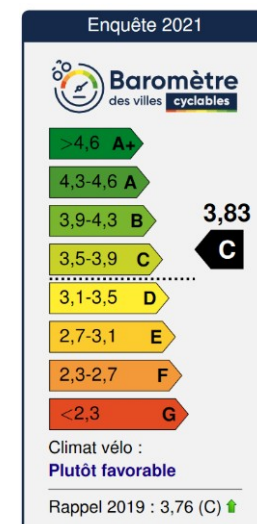
13,84 réponses pour 1000 habitants.

Points forts relevés par cette enquête. Comme en 2019 on retrouve l'offre de location de vélos (Service Vélostation), la présence d'ateliers de réparation (comme l'atelier participatif Vélobricolade gérée par notre association Roue libre) et de magasins cycles, le stationnement vélo et l'usage démocratisé de la bicyclette.

Points faibles relevés par les usagers chambériens concernent la traversée dangereuse des carrefours, le manque de sécurité à vélo pour les enfants et les personnes âgées, une circulation motorisée gênante tant en volume qu'en vitesse, le manque d'itinéraire alternatif vélo lors de travaux et le vol de vélos.

47% des répondants estiment que la situation pour les vélos s'est un peu améliorée et 37% qu'elle est restée identique entre 2019 et 2021.

Les critères désignés comme les plus importants pour améliorer la pratique du vélo sont un réseau cyclable complet et sans coupure (64%), l'entretien (49%) et des itinéraires vélos rapides et directs (38%).



Autres villes moyennes classées en France : - La Rochelle note B (4,10 points, 1ere, stable) et Bourg en Bresse, note C (3,87, 2eme)(en progression de 6 %) - Annecy note C (3,69, 4eme)(en progression de 17%)

2 Catégorie Communes de banlieue

correspond aux communes de plus de 3500 habitant·es et située dans une aire d'attraction de plus de 100 000 habitant·es

Barberaz (61 réponses)

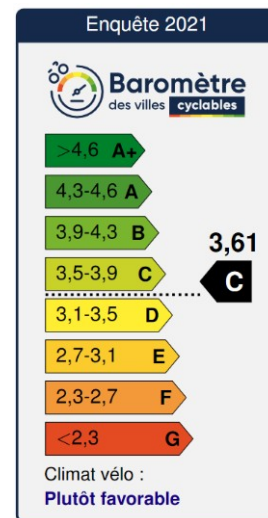
Note C avec 3,61 points sur 6
12,51 réponses pour 1000 habitants.

Points forts : la mairie est à l'écoute des besoins des usagers du vélo et les implique dans ses réflexions, la sécurité dans les rues résidentielles, la présence d'ateliers de réparation (comme l'atelier participatif Vélobricolade gérée par notre association Roue libre) et de magasins cycles et la possibilité de rejoindre en sécurité les communes voisines.

Points à améliorer : la sécurité à vélo pour les enfants et les personnes âgées, la traversée des carrefours, une circulation motorisée gênante tant en volume qu'en vitesse, le manque de sécurité sur les grand axes et le vol de vélo.

20% des répondants estiment que la situation pour les vélos s'est un peu améliorée et 66% qu'elle est restée identique entre 2019 et 2021.

Les critères désignés comme les plus importants pour améliorer la pratique du vélo sont un réseau cyclable complet et sans coupure (62%), une modération de la vitesse des véhicules en ville(46%) et l'entretien des pistes et bandes cyclables (44%).



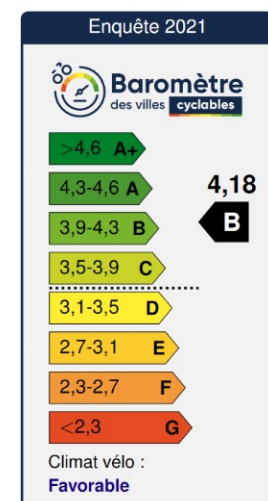
Le Bourget-du-Lac (154 réponses)

Note B avec 4,18 points sur 6
30,69 réponses pour 1000 habitants.

Points forts : La mairie est à l'écoute des besoins des usagers du vélo elle les implique dans ses réflexions, les itinéraires cyclables sont confortables, je peux circuler à vélo en sécurité dans les rues résidentielles, Il y a des panneaux d'indications de directions pour les vélos, je peux rejoindre à vélo en sécurité les communes voisines

Points à améliorer : Traverser un carrefour ou un rond-point est plutôt dangereux, pour les enfants et les personnes âgées circuler à vélo n'apparaît pas sûr, les rues en sens unique sont ouvertes à double-sens pour les vélos

Les critères désignés comme les plus importants pour améliorer la pratique du vélo : Un réseau cyclable complet et sans coupure (47%), entretenir les pistes et bandes cyclables (45%), des stationnements adaptés et sécurisés pour les vélos (41%). La proportion de réponses montre une mobilisation exceptionnelle pour le baromètre 2021.



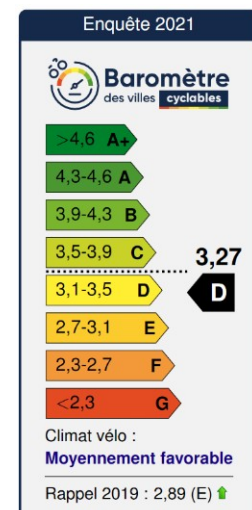
Challes les eaux (59 réponses)

Note D avec 3,27 points sur 6
10,57 réponses pour 1000 habitants.

Points forts : Dans la commune ou à proximité, trouver un magasin/atelier de réparation vélo est facile, la présence et la qualité du stationnement vélo constituent des critères de sélection dans ma recherche de logement, les conflits entre les personnes circulant à vélo et à pied sont rares, Je peux circuler à vélo en sécurité dans les rues résidentielles, l'entretien des itinéraires cyclables est bon

Points à améliorer : Pour les enfants et les personnes âgées, circuler à vélo est sûr, traverser un carrefour ou un rond-point n'est pas dangereux, la communication en faveur des déplacements à vélo est importante, je peux circuler à vélo en sécurité sur les grands axes, louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois est facile

Les critères désignés comme les plus importants pour améliorer la pratique du vélo : Un réseau cyclable complet et sans coupure (65%), des itinéraires vélo rapides et directs (58%), entretenir les pistes et bandes cyclables (49%), modérer la vitesse des véhicules motorisés en ville(42%)



Cognin (58 réponses)

Note E avec 2,95 points

9,26 réponses pour 1000 habitants

Points forts : La présence et la qualité du stationnement vélo constituent des critères de sélection dans ma recherche de logement, les conflits entre les personnes circulant à vélo et à pied sont rares, je peux circuler à vélo en sécurité dans les rues résidentielles, les rues en sens unique sont ouvertes à double-sens pour les vélos, l'entretien des itinéraires cyclables est bon

Points à améliorer : Pour les enfants et les personnes âgées circuler à vélo n'est pas sûr, la communication en faveur des déplacements à vélo est insuffisante (pourtant ce point n'apparaît qu'au 7ème rang sur 9 critères importants pour améliorer la pratique du vélo), à vélo je trouve que le trafic motorisé (volume et vitesse) n'est pas gênant, je peux circuler à vélo en sécurité sur les grands axes, traverser un carrefour ou un rond-point n'est pas dangereux.

La jonction avec les communes voisines est bonne avec la zone de Chambéry-Bissy et La Motte-Servolex mais peu satisfaisante avec le centre de Chambéry (avenue de Lyon ou boulevard Henry Bordeaux), l'itinéraire par la rue de la digue n'est pas direct, et l'accès à l'avenue verte reste un peu éloigné. La jonction vers le campus universitaire de Jacob Bellecombette n'étant pas sécurisée, la commune apparaît très enclavée pour les cycles.

Les critères désignés comme les plus importants pour améliorer la pratique du vélo : Un réseau cyclable complet et sans coupure (71%), des itinéraires vélo rapides et directs (66%). Il existe donc de fortes attentes sur la qualité des itinéraires, la modération de la vitesse des véhicules motorisés en ville (43%) relève aussi de cette thématique.

La Motte Servolex (68 réponses valides)

Note C avec 3,61 points sur 6

5,7 réponses pour 1000 habitants

Points forts : Rejoindre à vélo en sécurité les communes voisines, la rareté des conflits entre les personnes circulant à vélo et à pied et la circulation sécurisée dans les rues résidentielles, la qualité de l'entretien des itinéraires cyclables et de l'offre de stationnement vélo

Points à améliorer : Traverser un carrefour ou un rond-point apparaît dangereux, louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois n'est pas facile, lors de travaux sur les itinéraires cyclables une solution alternative sûre est proposée, les rues en sens unique sont ouvertes à double-sens pour les vélos

Les critères désignés comme les plus importants pour améliorer la pratique du vélo : Un réseau cyclable complet et sans coupure (66%), pistes et bandes cyclables bien entretenues (53%), des itinéraires vélo rapides et directs (50%)

Le climat pour se déplacer à vélo est plutôt favorable. Le point fort sur la jonction avec les communes voisines (4,5 points) s'appuie sur un réseau cyclable complet et sans coupures : avenue verte nord, liaison vers Cognin et Chambéry en passant par Bissy, liaison à travers la zone industrielle de Chambéry-Bissy. La jonction manquante est l'accès aux Landiers-Nord, qui nécessite de longs détours à défaut d'une bonne dose de courage. Avec des aménagements plutôt adaptés malgré quelques points noirs problématiques, l'effort pourrait donc porter sur l'offre de stationnement, la communication et la signalétique.

La Ravoire (56 réponses)

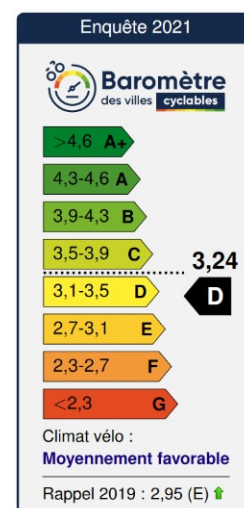
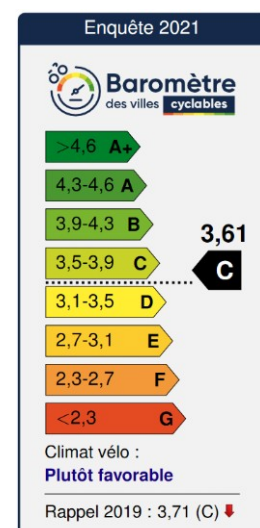
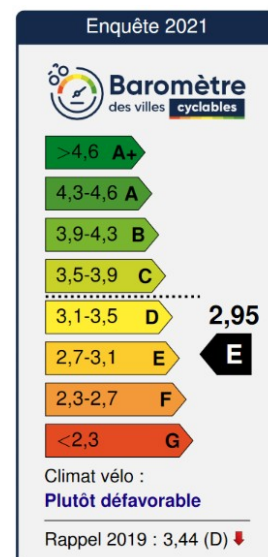
Note D avec 3,24 points sur 6

6,59 réponses pour 1000 habitants.

Points forts : La présence et la qualité du stationnement vélo constituent des critères de sélection dans ma recherche de logement, les conflits entre les personnes circulant à vélo et à pied sont rares, dans la commune ou à proximité, trouver un magasin/atelier de réparation vélo est facile

Points à améliorer : Traverser un carrefour ou un rond-point n'est pas dangereux, pour les enfants et les personnes âgées, circuler à vélo n'est pas sûr, je peux circuler à vélo en sécurité sur les grands axes

Les critères désignés comme les plus importants pour améliorer la pratique du vélo : Un réseau cyclable complet et sans coupure (70%), des itinéraires vélo rapides et directs (50%), modérer la vitesse des véhicules motorisés en ville (45%)



3 Catégorie Petites villes

correspond aux communes de 5000 à 15 000 habitant·es
aucune ville classée en Savoie

4 Catégorie Bourgs et villages

correspond aux communes de moins de 5000 habitant·es (sauf celles qui appartiennent à la catégorie « communes de banlieue »)

Gilly-sur-Isère (54 réponses)

Note E avec 3,00 points sur 6

17,83 réponses pour 1000 habitants

Points forts : Dans la commune ou à proximité, trouver un magasin/atelier de réparation vélo est facile, les conflits entre les personnes circulant à vélo et à pied sont rares, je peux circuler à vélo en sécurité dans les rues résidentielles, le stationnement des véhicules motorisés (voitures, camions, motos...) sur les itinéraires cyclables est rare, selon moi les vols de vélos sont rares

Points à améliorer : Pour les enfants et les personnes âgées circuler à vélo n'est pas sûr, louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois n'est pas facile, traverser un carrefour ou un rond-point est dangereux, lors de travaux sur les itinéraires cyclables une solution alternative sûre n'est pas proposée, la communication en faveur des déplacements à vélo est insuffisante.

Les critères désignés comme les plus importants pour améliorer la pratique du vélo : Un réseau cyclable complet et sans coupure (67%), des itinéraires vélo rapides et directs (57%), entretenir les pistes et bandes cyclables (46%), des stationnements adaptés et sécurisés pour les vélos, modérer la vitesse des véhicules motorisés en ville

Montmélian (66 réponses)

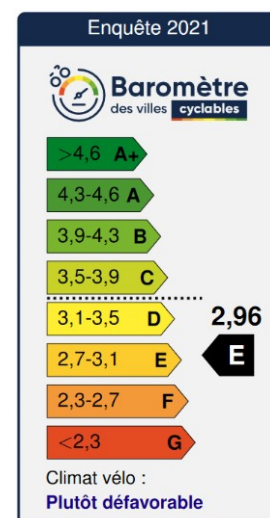
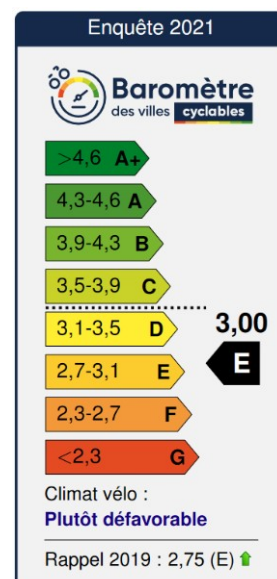
Note E avec 2,96 points sur 6

16,09 réponses pour 1000 habitants.

Points forts : La présence et la qualité du stationnement vélo constituent des critères de sélection dans ma recherche de logement, les conflits entre les personnes circulant à vélo et à pied sont rares, stationner son vélo en gare ou à une station de transports en commun est facile, je peux circuler à vélo en sécurité dans les rues résidentielles

Points à améliorer : Pour les enfants et les personnes âgées circuler à vélo n'est pas sûr, traverser un carrefour ou un rond-point est dangereux, je ne peux rejoindre à vélo en sécurité les communes voisines, lors de travaux sur les itinéraires cyclables une solution alternative sûre n'est pas proposée, le réseau d'itinéraires cyclables ne permet pas d'aller partout de façon rapide et directe

Les critères désignés comme les plus importants pour améliorer la pratique du vélo : Un réseau cyclable complet et sans coupure (55%), entretenir les pistes et bandes cyclables (49%), des stationnements adaptés et sécurisés pour les vélos (42%), des itinéraires vélo rapides et directs (42%).



Annexe 1 : Déroulement de l'enquête baromètre FUB

L'enquête du Baromètre des villes cyclables 2021 était accessible en ligne sur le site <https://barometre.parlons-velo.fr/2021/> du 14 septembre 2021 au 30 novembre 2021.

Elle a recueilli **277 384** contributions. Seules les communes ayant atteint un minimum de 50 réponses de cyclistes ont été classées.

Pour chacune des **26 questions**, réparties en cinq thématiques, les personnes répondantes ont pu attribuer une note entre 1 (négatif) à 6 (positif). Une note globale (moyenne à 3,5) a été calculée pour chaque ville à partir de la moyenne des cinq thématiques :

- ressenti général,
- sécurité,
- confort,
- efforts de la commune,
- stationnement et services vélo.

En fonction de cette note globale, les villes ont été catégorisées sur une échelle de A+ à G allant de « climat vélo excellent » à « climat vélo très défavorable ».

Au total **1 625** communes de France métropolitaine et d'outre-mer bénéficient d'une note et figurent au présent classement. Elles sont regroupées en cinq catégories.

Exemple de fiche résultat :

